

Adoption des comptes rendus des
séances du 5 juillet et 6 septembre
2016

DIRECTION DES ÉTUDES ET DE LA VIE
DE L'ÉTUDIANT

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 21 février 2017

Délibération 2017/02/CFVU-7

- Vu *le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1*
Vu *les statuts de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier notamment son article 35*

Après en avoir délibéré, les conseillers adoptent les comptes rendus des séances du 5 juillet et 6 septembre 2016.

Toulouse le 23 février 2017
Le Président



Jean-Pierre VINEL 

Nombre de membres : 40

Nombre de membres présents ou représentés : 17

Nombre de voix favorables : 16

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 1

Ne prennent pas part au vote : 0

Nombre de votes blancs : 0